

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 1<sup>er</sup> février 2016 à 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284 boul. Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Madame Dominique Gaudreau

Messieurs Jean-François Pelletier  
Denis Proulx  
Alexandre Jolicoeur  
Raymond X. Caron

Absence motivée Monsieur Fernand Poitras

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Caron, maire.

Colette Lord agit à titre de secrétaire.

027-02-2016

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Sous réserve d'y ajouter les points suivants :

- Autorisation de paiement de facture – Construction Richard Bernier inc. – Travaux de réfection de toitures – Bâtiment de la piscine municipale;
- Mandat – Construction d'une maquette – Projet Centre multifonctionnel;
- Demandes – Amélioration du service de téléphonie sans fil – MRC de L'Islet;

il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que présenté, le projet d'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux des 12 et 26 janvier 2016;
3. Adoption du règlement n° 191-2016 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation prévus pour l'année financière 2016;
4. Adoption du règlement n° 192-2016 régissant les comptes de taxes et les taux d'intérêts et abrogeant le règlement n° 79-2006;
5. Avis de motion – Adoption du règlement n° 193-2016 modifiant le règlement n° 183-2015 décrétant une dépense et un emprunt pour un montant de 500 000 \$ et financer le programme de mise aux normes des installations septiques– Dispense de lecture;
6. Modification de l'échéancier présenté pour les visites des installations septiques et approuvé par la résolution n° 127-04-2014;
7. Autorisation de soutien financier – Bibliothèques municipales;
8. Autorisation de levée de fonds – Fondation Mira inc.;
9. Autorisation de signature de contrat – Co-éco – Mise en place d'un service regroupé de collectes des matières résiduelles;

10. Autorisation d'embauche – Moniteurs (trices) (2) – Semaine de relâche;
11. Mandat – Gabriel Guimond et fils inc. – Transport semaine de relâche;
12. Mandat – Monsieur Germain Moreau – Transaction – Société d'assurance automobile du Québec;
13. Approbation du rapport annuel 2015 – Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
14. Mise à jour – Organigramme – Sécurité civile;
15. Entente sur les services incendies de la MRC de L'Islet;
16. Dépôt de la liste – Personnes endettées envers la municipalité;
17. Mandat – Me Pierrette Couillard – Enregistrement de servitudes – Projet de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sous une section du chemin des Pionniers Est;
18. Mandat – Avis technique – Technologie comparable – MIEX – Norda Stelo (Roche);
19. Adoption des comptes et des différents documents financiers;  
Municipalité : 251 749.98 \$                      Camping Rocher Panet : 11 546.49 \$
20. Correspondances :
 

Ministère de la Sécurité publique	Rapport d'activité et statistiques sur les incendies déclarées en 2013;
Commission de Protection du Territoire agricole du Québec	Réponse favorable – Demande d'aliénation – Monsieur Roger Thibault;
Vidéotron	Réponse négative – Accessibilité des chaînes généralistes;
La Mutuelle des municipalités du Québec	Ristourne – Exercice financier 2015;
Société d'Habitation du Québec	Regroupement des offices d'habitation;
LEQ	Caractérisation environnementale sommaire des sols – 451 boul. Nilus-Leclerc;
Fondation Hôtel-Dieu de Lévis	Demande d'appui financier – Campagne majeure « On vous approche de la guérison ».

028-02-2016

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 12 ET 26 JANVIER 2016 :**

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que rédigé, les procès-verbaux des séances tenues les 12 et 26 janvier 2016.

029-02-2016

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 191-2016 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION PRÉVUS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016 :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement n<sup>o</sup> 191-2016

décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation prévus pour l'année financière 2016.

030-02-2016

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 192-2016 RÉGISSANT LES COMPTES DE TAXES ET LES TAUX D'INTÉRÊTS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT N° 79-2006 :**

Il est proposé par monsieur Denis Proulx, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement n° 192-2016 régissant les comptes de taxes et les taux d'intérêts et abrogeant le règlement n° 79-2006.

031-02-2016

**AVIS DE MOTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 193-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 183-2015 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT POUR UN MONTANT DE 500 000 \$ ET FINANCER LE PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES– DISPENSE DE LECTURE :**

Monsieur Alexandre Jolicoeur, conseiller, donne avis que, lors d'une prochaine réunion, règlement n° 193-2016 modifiant le règlement n° 183-2015 décrétant une dépense et un emprunt pour un montant de 500 000 \$ et financer le programme de mise aux normes des installations septiques sera présenté pour adoption.

Une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil conformément aux dispositions du Code municipal.

032-02-2016

**MODIFICATION DE L'ÉCHÉANCIER PRÉSENTÉ POUR LES VISITES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES ET APPROUVÉ PAR LA RÉOLUTION N° 127-04-2014 :**

CONSIDÉRANT QUE de par l'adoption de la résolution 127-04-2014, la municipalité mandatait l'inspecteur pour réaliser l'inventaire des installations septiques présentes sur le territoire; le tout selon l'échéancier établi;

CONSIDÉRANT QU' il s'avère nécessaire d'effectuer une mise à jour des secteurs à visiter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter tel que ci-après décrit l'échéancier des visites :

Secteurs à visiter pour les 3 prochaines années;

2016	Chemin Lamartine Ouest Route Nord-du-Bras Route Lemieux Route Cendrée-Lafeuille n° 1, n° 56, n° 57 Chemin de la Chute
2017	Chemin Lamartine Est Chemin du Pain-de-Sucre Route du Rocher
2018	Chemin des Appalaches Chemin Normand Boulevard Nilus-Leclerc n° 525 à n° 997 Route Richard Route Harrower

Si nécessaire

2019	Chemin des Pionniers Est Présentement en attente du prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égout
------	--

033-02-2016

**AUTORISATION DE SOUTIEN FINANCIER – BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers de verser, en guise de soutien financier aux opérations courantes des bibliothèques aménagées sur le territoire, les sommes applicables pour l'année 2016.

BIBLIOTHÈQUE	2015	2016
Bibliothèque Léon-Laberge – secteur Ville de L'Islet	6 600 \$	6 939 \$
Bibliothèque Jean-Paul Bourque – secteur L'Islet-sur-Mer	7 425 \$	7 124 \$
Bibliothèque Lamartine – secteur Saint-Eugène	9 015 \$	8 439 \$
<b>TOTAL</b>	<b>23 040 \$</b>	<b>22 502 \$</b>

034-02-2016

**AUTORISATION DE LEVÉE DE FONDS – FONDATION MIRA INC. :**

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Mira inc. sollicite l'autorisation de la Municipalité de L'Islet pour effectuer une collecte sur la voie publique au bénéfice de ladite fondation;

CONSIDÉRANT QUE cette activité, tenue sur le territoire depuis 2008, a permis d'amasser une somme d'environ 16 347.84 \$, laquelle sert à financer l'entraînement des chiens guides qui sont, par la suite, transférés à des personnes ayant un handicap visuel, physique ou des troubles envahissant du développement;

CONSIDÉRANT QUE cette collecte se tiendra sous la gouverne de monsieur Gilbert Lemieux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder aux membres des Chevaliers de Colomb de L'Islet le droit d'effectuer une collecte de fonds qui aura lieu le 7 mai prochain sur le territoire de la municipalité, et ce, au profit de la Fondation Mira inc.

035-02-2016

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRAT – CO-ÉCO – MISE EN PLACE D'UN SERVICE REGROUPE DE COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :**

CONSIDÉRANT QUE de par l'adoption de la résolution 190-07-2016, la municipalité accordait à l'organisme Co-éco le mandat d'élaborer un projet de mise en place d'un service regroupé de collecte des matières résiduelles avec les municipalités de Saint-Cyrille et Saint-Jean-Port-Joli;

CONSIDÉRANT QUE ledit organisme a rédigé un contrat dans le but officialiser les étapes de réalisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de L'Islet, le contrat visant un projet de mise en place d'un service regroupé de collecte des matières résiduelles à intervenir avec la compagnie Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco).

036-02-2016 **AUTORISATION D'EMBAUCHE – MONITEURS (TRICES) (2) – SEMAINE DE RELÂCHE :**

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'embauche de deux monitrices pour la tenue d'activités lors de la semaine de relâche.

037-02-2016 **MANDAT – GABRIEL GUIMOND ET FILS INC. – TRANSPORT SEMAINE DE RELÂCHE :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder à la compagnie Gabriel Guimond et fils inc. le mandat d'effectuer le transport des jeunes aux différentes sorties qui auront lieu dans le cadre des activités de la semaine de relâche; le tout selon le tableau de tarification suivant :

Destination	De Saint-Jean-Port-Joli	De L'Islet
<b>Lundi 29 février 2016</b>		
Village Vacances Valcartier		
Autobus	395 \$	370 \$
Minibus	300 \$	280 \$
<b>Mardi 1<sup>er</sup> mars 2016</b>		
Vigie - Saint-Jean-Port-Joli		
Autobus	X	150 \$
Minibus	X	120 \$
<b>Mercredi 2 mars 2016</b>		
Site des hurons Wendat		
Autobus	380 \$	360 \$
Minibus	290 \$	270 \$
<b>Jeudi 3 mars 2016</b>		
Musée Maritime du Québec et Club des Appalaches		
Autobus	150 \$	95 \$
Minibus	120 \$	70 \$

038-02-2016 **MANDAT – MONSIEUR GERMAIN MOREAU – TRANSACTION – SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Germain Moreau, directeur des travaux publics, à effectuer, pour et au nom de la Municipalité de L'Islet, toutes les transactions à intervenir avec la Société de l'assurance automobile du Québec.

039-02-2016 **APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2015 – SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE :**

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, les autorités locales et régionales chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois

mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que rédigé, le rapport annuel 2015 préparé par la Municipalité de L'Islet à l'égard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

040-02-2016

**MISE À JOUR – ORGANIGRAMME – SÉCURITÉ CIVILE :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que proposé, l'organigramme dressé en matière de sécurité civile.

**ENTENTE SUR LES SERVICES INCENDIES DE LA MRC DE L'ISLET :**

Dossier à revoir lors d'une prochaine réunion.

041-02-2016

**DÉPÔT DE LA LISTE – PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ :**

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale doit déposer au conseil et être approuvé par lui une liste des personnes endettées envers la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE de par l'adoption de la résolution 069-03-2004, la Municipalité a réduit à deux ans le délai prescrit par le Code municipal pour le recouvrement des taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, en date du 1er février 2016, la liste des personnes endettées envers la Municipalité de L'Islet; laquelle liste se résume ainsi :

Description	2016	2015	2014	2013	Intérêts	Pénalités	Total
Taxes municipales	22 452.43 \$	187 134.05 \$	20 076.90 \$	184.28 \$	4 988.98 \$	4 148.80 \$	238 985.44 \$
Divers	49 272.44 \$	4 178.94 \$	94.55 \$	65.37 \$	111.63 \$	84.93 \$	53 807.86 \$

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale à transmettre à la MRC de L'Islet pour vente pour non-paiement de taxes, tous les dossiers affichant un solde de taxes à payer pour les années 2013 et 2014.

Enfin, il est de plus résolu que, dans le but d'éviter des frais supplémentaires, le solde mentionné précédemment doit être supérieur à 100 \$ incluant taxes, intérêts et pénalités.

042-02-2016

**MANDAT – ME PIERRETTE COUILLARD – ENREGISTREMENT DE SERVITUDES – PROJET DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SOUS UNE SECTION DU CHEMIN DES PIONNIERS EST :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder à Me Pierrette Couillard, notaire, le mandat de rédiger les actes de servitudes requises dans le cadre du projet de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sous une section du chemin des Pionniers Est.

Il est de plus résolu d'accepter, au montant de 300 \$, les frais de rédaction du contrat, auxquels s'ajoutent les taxes applicables, les déboursés ainsi que l'enregistrement des

servitudes. À ce montant s'ajoute également, s'il y a lieu, une somme de 300 \$ pour les propriétaires dont l'immeuble est lié à une hypothèque.

043-02-2016

**MANDAT – AVIS TECHNIQUE – TECHNOLOGIE COMPARABLE – MIEX – NORDA STELO (ROCHE) :**

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services déposée par la firme Norda Stelo (Roche) dans le but de vérifier l'existence de technologies comparables à la technologie MIEX.

Cette technologie est en mesure de réduire significativement la matière organique naturelle retrouvée dans les eaux de la rivière de laquelle l'usine de production d'eau municipale s'alimente et qui est à l'origine de la formation de sous-produits de désinfection (TMH).

Il est de plus résolu d'accepter, pour la somme de 3 050 \$ plus taxes, les honoraires reliés à un tel mandat.

044-02-2016

**ADOPTION DES COMPTES ET DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS FINANCIERS :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer en date du 28 janvier 2016 pour la somme de 251 749.98 \$ ainsi que les comptes à payer du Camping Rocher Panet et de la piscine pour la somme de 11 546.49 \$.

**Section Camping & Piscine**

# 8525	Revenu Canada	remise décembre	281.05 \$
# 49083	Revenu Québec	remise décembre	553.43 \$
# 57717	Hydro-Québec	électricité enseigne	61.22 \$
# 22694	Revenu Québec	remise novembre	770.69 \$
# 17605	Revenu Canada	remise novembre	324.60 \$
# 46327	Vidéotron	téléphone et internet	197.52 \$
# 66499	Vidéotron	téléphone et internet	200.82 \$
# 3733	Quincaillerie Jos Proulx	peinture, ciment, mousse	322.96 \$
# 3734	Annulé		
# 3735	Tourisme CA	adhésion et publicité	1 280.33 \$
# 3736	Toiture Rousseau inc.	toiture piscine	4 892.19 \$
# 3737	Cytech Corbin inc.	électricité camping	1 286.38 \$
# 3738	Quincaillerie Jos Proulx	ventilateur toit, bardeaux, flextra	484.86 \$
# 3739	Cytech Corbin	câble et ruban souterrain	413.63 \$
# 3740	Garage Claude Albert	conteneur à déchets et transport	476.81 \$

**TOTAL** **11 546.49 \$**

045-02-2016

**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE – CONSTRUCTION RICHARD BERNIER INC. – TRAVAUX DE RÉFECTION DE TOITURE – BÂTIMENT DE LA PISCINE MUNICIPALE :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 5 712 \$ plus taxes, le paiement de la facture présentée par la compagnie Construction Richard Bernier inc. à l'égard des travaux de réfection de toiture pour le bâtiment de la piscine municipale.

Il est de plus résolu de préciser que cette somme sera puisée à même les argents du Camping Rocher Panet.

046-02-2016

**MANDAT – CONSTRUCTION D’UNE MAQUETTE – PROJET CENTRE MULTIFONCTIONNEL :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, au montant de 4 000 \$ plus taxes, l'offre déposée par la firme Atelier Guy, architectes, pour la construction d'une maquette dans le cadre d'un projet potentiel de construction d'un centre multifonctionnel.

047-02-2016

**TÉLÉPHONIE SANS FIL :**

CONSIDÉRANT QUE la couverture du réseau sans fil dans la circonscription de MLKRDL est déficiente, et ce, depuis de nombreuses années;

CONSIDÉRANT QUE la téléphonie sans fil cellulaire est devenue, au fil des années, un service essentiel à la sécurité des familles et des travailleurs et au développement économique des organisations d'un territoire et que la couverture du service d'urgence 911, défrayé par les usagers, est lacunaire sur ce territoire;

CONSIDÉRANT QUE les signataires de cette résolution sont les représentants des MRC, des villes et des municipalités énumérées ci-dessous qui veillent avec diligence à la qualité de vie de leurs citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises de télécommunications sans fil, leurs représentants, leur association ainsi que leurs dirigeants sont tenus de s'efforcer de garantir le service à tous leurs abonnés, sans égard à leur localisation sur le territoire, où qu'ils soient;

CONSIDÉRANT QUE des problématiques semblables ont été observées et réglées au Canada auparavant dans des communautés impliquées à les résoudre, ce que nous nous engageons à faire, conditionnellement à des aides financières nous permettant de réaliser un tel projet à un coût acceptable pour nos citoyens;

CONSIDÉRANT QU' une solution commune doit être mise de l'avant promptement par les parties impliquées soit les entreprises de télécommunications sans fil, le CRTC, Industrie Canada et les communautés pour répondre aux besoins des populations soit aux clients des diverses entreprises de service;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des villes et des municipalités de la circonscription sont étroitement liées par leurs économies, leurs organismes et leurs populations solidairement constituées en MRC, la problématique est d'ordre régional;

CONSIDÉRANT QUE le CRTC a l'obligation d'exercer son devoir pour élaborer et faire cheminer des pistes de solution auprès de l'industrie et l'industrie représentée par l'Association canadienne des télécommunications sans fil se doit d'être à l'écoute de ses membres;

CONSIDÉRANT QUE toute une région se mobilise pour régler définitivement cette problématique de couverture au réseau, à l'initiative du Comité pour le service cellulaire équitable de L'Islet, et que par le biais de son député fédéral, prévoit entreprendre les actions nécessaires pour mettre de l'avant cet important enjeu auprès des autorités concernées;

EN CONSÉQUENCE, nous demandons au gouvernement canadien de prévoir des programmes d'aides financières afin de permettre aux milieux ruraux de régler cette problématique;

nous demandons au ministre de l'Industrie de faire un suivi pressant sur cet enjeu qui concerne, tout l'Est du Québec;



nous demandons au CRTC d'exercer toutes les pressions nécessaires auprès de l'industrie pour qu'il trouve une solution aux divers problèmes de couverture sans fil de notre circonscription;

nous demandons une rencontre formelle avec le président et premier dirigeant de l'Association canadienne des télécommunications sans fil par le biais de notre député Bernard Généreux et de nos préfets, pour entamer des discussions auprès des membres de l'industrie visée sur notre territoire, pour trouver des solutions concrètes pour résoudre le problème de couverture;

nous demandons qu'une rencontre formelle avec des représentants des entreprises touchées, les représentants des quatre MRC ainsi qu'un représentant du Comité pour le service cellulaire équitable de L'Islet ait lieu lors d'un forum organisé dans la circonscription avec la participation des municipalités qui vivent la problématique de couverture téléphonique pour trouver des solutions à long terme;

il est donc proposé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente résolution soit adoptée et envoyée au député fédéral de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, monsieur Bernard Généreux, au président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, monsieur Jean-Pierre Blais, au président et premier dirigeant de l'Association canadienne des télécommunications sans fil, monsieur Bernard Lord, ainsi qu'au ministre de l'Industrie du Canada, l'honorable Navdeep Bain.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

048-02-2016

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

À 20 h 40, il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente assemblée soit et est levée.

Je soussignée, Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées au cours de cette session.

\_\_\_\_\_  
Colette Lord, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par \_\_\_\_\_ maire

Par \_\_\_\_\_ directrice générale et secrétaire-trésorière